



Résidence
Le Monarque

41, Chemin des Presqu'îles,
Plaisance (Québec) J0V 1S0
Téléphone 819-308-0899 Télécopieur 819-308-0777
Courriel : soins@residencelemonarque.com

**Procédure pour une demande d'admission
pour des soins palliatifs pour fin de vie à la
Résidence Le Monarque**

1. Le formulaire de Consentement aux critères d'admission de soins palliatifs pour fin de vie doit être lu au client et préférablement aussi à ses proches et signé par la suite.
2. Le formulaire de Demande d'admission de soins palliatifs pour fin de vie doit être dûment complété et signé par un professionnel de la santé. Les documents à joindre y sont notés, soit le niveau de soins D signé, le profil des médicaments/BCM et tout autre(s) document(s) pertinent(s), s'il y a lieu, au suivi du dossier.

Les formulaires peuvent être transmis par fax ou envoyés par courriel à la Résidence Le Monarque. Toutefois, il importe de contacter la coordonnatrice aux soins de la Résidence Le Monarque pour assurer un suivi de la demande au 819-981-1622. Veuillez noter que ce numéro est réservé aux professionnels de la santé et pour toute urgence seulement.

Après suivi et analyse du dossier par notre équipe, l'admission pourra être coordonnée selon les besoins du client et les disponibilités de la Résidence Le Monarque.

De plus, à l'admission du client à la Résidence Le Monarque, un suivi du dernier 24 heures d'administration de la médication est requis pour ainsi assurer une continuité et une gestion efficace de la médication auprès du client.

La médication demeure au frais du client, comme à son domicile. Le client doit donc apporter sa médication ou s'il provient de l'hôpital, celle-ci doit fournir un 24 heures de médication ou plus en regard des congés de fin de semaine ou férié.

Le client qui reçoit des soins spécifiques à domicile nécessitant du matériel doit l'apporter. Ainsi, la Résidence Le Monarque pourrait avoir à rejoindre le CLSC pour le matériel requis.